



## FORMATION PROFESSIONNELLE

### ANGLAIS- BULATS

#### I. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire aura:

- **Amélioré** sa compréhension orale et écrite en situations liées au monde de l'entreprise.
- **Développé** ses connaissances de la langue et enrichi son champ lexical lié au monde de l'entreprise.
- **Préparé et passé** le test BULATS.

#### II. PUBLIC VISE ET PRE REQUIS

Cette formation est destinée à toute personne devant passer le test BULATS.

Cette formation concerne toutes les catégories socio-professionnelle.

Bien qu'il n'y ai pas de limite d'âge sur le test BULATS, un minimum de 16 ans est recommandé pour la participation à cette formation.

Aucun prérequis ne sont demandés ; les connaissances des futurs stagiaires sont recueillies lors de l'entretien d'évaluation des besoins et du niveau à l'aide d'un test à l'écrit et un oral ainsi qu'un test d'auto positionnement permettant d'adapter au mieux la formation.

#### III. PROGRAMME DE FORMATION

Le contenu est fonction de la durée de la formation et adapté puis révisé au fur et à mesure de la formation aux besoins du stagiaire.

Entraînements aux différents type d'exercices du test BULATS.

- Conseils et stratégies pour réussir chaque type d'exercice.
- Acquisition/révision du lexique lié à différente situation du monde de l'entreprise.
- Acquisition/révision de la grammaire/conjugaison anglaise.
- Passage du test du BULATS de CAMBRIDGE

#### IV. CODE CPF

Le code CPF de cette formation à renseigner pour les demandes de formation sur le site internet du compte pour la formation du gouvernement est 131205.

#### V. NOMBRE DE STAGIAIRE

La formation est réalisée en petit groupe de 6 stagiaires maximum, mais le groupe peut être adapté en fonction de la demande du donneur d'ordre voir même être une formation en face à face..

#### VI. LIEU ET FORMAT DE LA FORMATION



La formation est exclusivement assurée en présentiel et se déroule au 681 chemin des Amandiers – 34400 – LUNEL ou dans l'entreprise du stagiaire (si cours individuel ou groupe formé uniquement de membres de la dite entreprise.).

#### **VII. DUREE DE LA FORMATION**

La formation a une durée adaptée aux besoins du stagiaire et au format et définie au moment de l'entretien. Les formations en cours individuel sont en générales plus courtes que les collectives. s. est définie au moment de l'entretien.

#### **VIII. PRIX DE LA FORMATION**

Le coût net de taxe de la formation est établi sur devis gratuit après l'entretien et couvre l'intégralité des frais engagés par ALEXIA SAUVET pour cette formation et inclus un test BULATS.

#### **IX. CONDITIONS DE REGLEMENT**

Sous un mois à compter de la date de l'émission de la facture finale récapitulative en fin de formation avec délégation de paiement par l'OPCA en cas de délégation ou subrogation de paiement pour le montant pris en charge et le reste à la charge du bénéficiaire. Dans les autres cas le stagiaire remet l'intégralité du paiement à l'avance avec si demandé une facilité gratuite de paiement en plusieurs fois.

#### **X. ENCADREMENT , MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE**

Le formateur est Alexia SAUVET. Mises en situation, exercices d'application (vocabulaire, grammaire, conjugaison, méthodologie), enregistrements audio et vidéo, ressources pédagogiques ciblées BULATS pour la compréhension écrite et orale.

#### **XI. MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION**

L'appréciation des résultats se concrétise par des tests réguliers de contrôle de connaissances permettant de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action ainsi que l'obtention du certificat BULATS de Cambridge suite au passage du test en ligne Alexia Sauvvet étant agréé par Cambridge comme centre de passation BULATS.

#### **XII. SANCTION DE LA FORMATION**

Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation.

#### **XIII. MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION**

Feuilles de présence, états d'émargement, signées par le stagiaire et le formateur et par session de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation, ainsi qu'une attestation de présence signées par les deux parties.